

LE PRIX COURANT

(THE PRICE CURRENT)
REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Propriété Immobilière, Etc.

EDITEURS :

LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES
(The Trades Publishing Co.)

25, Rue Saint-Gabriel, - MONTREAL
TELEPHONE BELL MAIN 2547

ABONNEMENT MONTREAL ET BANLIEUE - \$2.50
CANADA ET ETATS-UNIS - 2.00 PAR AN.
UNION POSTALE - - FRS 20.00

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir de tels avis.

L'année commencée est due en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au pair à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de : "LE PRIX COURANT"

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements. Adressez toutes communications simplement comme suit.

LE PRIX COURANT, Montréal.

NOTRE NUMERO SPECIAL D'AUTOMNE

Le "Trade Press List", de New-York, qu'édite M. Robert Mitchell Floyd, dit au sujet de notre numéro spécial d'automne :

"Le Prix Courant", Montréal, Canada, dans son numéro d'automne publié le 2 novembre, fait du commerce d'épicerie, qu'il représente d'une manière si compétente, un commerce d'art et de beauté, de manière à vous tenir en haleine de la page 1 à la page 184. Quelques illustrations sont si bien exécutées qu'on se demande avec étonnement comment l'éditeur trouve le temps d'y apporter une attention aussi grande que d'indiquer les résultats de cette édition attrayante".

Cette appréciation de notre travail est d'autant plus flatteuse pour nous, qu'elle provient d'une Revue des journaux de Commerce qui dit sans crainte, comme sans faveur, ce qu'elle pense des publications du caractère de la nôtre.

RENDONS A CESAR.....

Avec notre numéro du 24 août dernier nous avons commencé la publication, que nous avons continuée et achevée depuis. Une étude aussi remarquable que pratique à l'usage des commerçants de détail.

Cette étude, est de M. Harlow N. Hinbotham à qui, dès le début, nous en avons donné crédit, comme il convenait d'ailleurs. Elle a pour titre: "L'Etablissement d'un Commerce de Détail".

Nous l'avons traduite, à l'usage de nos lecteurs, d'un journal américain, ainsi que nous l'avons dit en commençant la publication de la dite étude.

Le "Moniteur du Commerce" publie par petites tranches la même étude dont il a simplifié le titre; il l'intitule: "Commerce de détail". Il a oublié de donner le nom de l'auteur, de même qu'il a cru devoir se taire sur la provenance de la traduction qu'il reproduit mot pour mot.

Mot pour mot n'est pas absolument ex-

act, car quand l'auteur emploie la première personne du singulier, le "Moniteur du Commerce" emploie la première personne du pluriel, ce qui, on en conviendra, n'en est que plus singulier.

LA BANQUE D'HOCHELAGA

Nous publions plus loin le rapport de la 32e assemblée générale annuelle des actionnaires de cette banque, à laquelle ont été présentés les résultats des opérations de l'année terminée le 30 novembre dernier.

Ces résultats se traduisent par un montant de profits nets de \$347,504.11, représentant 17.14 p.c. du capital de l'institution. L'année précédente le rapport des profits au capital avait été de 15.34 p.c. et il semblait difficile que cette proportion pût être dépassée. Mais, par ces temps de grande prospérité avec une direction et une administration aussi prudentes, aussi éclairées, aussi vigilantes, et aussi habiles, avec un personnel aussi dévoué, les actionnaires de la Banque d'Hochelaga peuvent avoir de ces agréables surprises.

Le président, M. F. X. St-Charles, aussi modeste que sobre dans ses remarques, attribue plus particulièrement à la prospérité sans précédent qui règne dans tout le pays, les heureux résultats dont il fait part aux actionnaires. "Chaque banque", dit-il, "publie ses rapports de fin d'année et chacune d'elle montre de beaux profits, nous avons aussi pris notre part de la prospérité du pays. Cette prospérité, nous la voyons de toutes parts: dans toutes les branches de l'industrie, le travail de jour ne suffit pas, il faut du travail supplémentaire aux usines pour remplir les commandes. Si on passe des commandes aux manufactures, il n'est pas rare que les manufacturiers demandent six mois et parfois neuf mois pour remplir les ordres.

"Dans nos campagnes, fait remarquer le président, l'industrie laitière joue un grand rôle et la classe agricole de notre

province compte pour moitié environ des \$29,000,000 de beurre et de fromage exportés cette année. Si à cette somme de 14 millions d'exportation de produits de la laiterie on ajoute les trois millions de beurre de laiterie consommé sur place, c'est au moins à 17 millions que s'élève la production de l'industrie laitière de notre province.

"C'est notre meilleure industrie, elle amène la richesse dans nos campagnes. Partout, les fermiers ont de l'argent à déposer en banque et c'est pourquoi chaque district veut avoir aujourd'hui une succursale de banque. Il ne se passe pas de mois, pas de quinzaine même, sans que nous soyons sollicités d'ouvrir une succursale de cette banque à un point ou à un autre; c'est presque une obligation d'ouvrir des succursales en certains endroits dans ces conditions et c'est pourquoi nous en avons ouvert plusieurs cette année."

Les profits réalisés cette année ont permis de porter, pour le dernier trimestre, le taux du dividende aux actionnaires de 7 à 8 p.c., tout en dotant le Fonds de Réserve de la somme substantielle de \$150,000. La Direction n'a pas pensé qu'aux actionnaires, a déclaré le président, elle a dû songer également au personnel et augmenter le Fonds de Pension de \$5,000 qui s'élève maintenant à \$55,000. On a également appliqué une somme de \$50,785.63 à l'amortissement des Edifices de la Banque et de l'Ameublement de ses édifices et de ses succursales en location. C'est une sage mesure que les actionnaires ont accueillie avec une satisfaction marquée.

Les progrès de la banque sont constants, une augmentation de deux millions au chapitre des dépôts et des comptes courants indique une augmentation de clientèle et pour que la banque soit en mesure de répondre à la confiance du public, alors que sa circulation est taxée depuis longtemps à sa dernière limite, il lui faut nécessairement augmenter son capital.